

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT N ° II-CF130

présenté par
Mme Regol, Mme Arrighi, M. Iordanoff, M. Lucas, M. Thierry, M. Bayou, Mme Belluco,
M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës,
Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi,
M. Taché et Mme Taillé-Polian

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Sécurités »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Police nationale	4 680 000	0
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	4 680 000
Sécurité civile	0	0
TOTAUX	4 680 000	4 680 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que 46 policières et policiers se sont suicidés en 2022, il est urgent de mettre en place une politique de prévention à la hauteur du défi. Les écologistes proposent par conséquent d’augmenter le nombre de psychologues à disposition des agents de police au sein du service de soutien psychologique opérationnel (SSPO) pour atteindre 200 psychologues (contre 122 actuellement), soit 78 postes supplémentaires, s’ajoutant par ailleurs au 1586 « sentinelles » qui avaient été formées en 2023.

Pour ce faire, il est proposé un transfert en AE et CP de l'action « Observation, prospective, réglementation et soutien au programme » du programme « Sécurité et éducation routières » vers l'action « Commandement, ressources humaines et logistiques » du programme « Police nationale » à hauteur de 4,68 millions.

Nous demandons par ailleurs au Gouvernement de lever le gage.